



Police

Bruxelles-Ouest

Diffusion restreinte

Zone de police Bruxelles-Ouest 5340

Direction générale stratégie

Service gestion

Objet stationnement à Ganshoren

Gestionnaire de dossier Cécile Kruczynski

Madame la Conseillère de police, Monsieur le Conseiller de police,

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, les réponses à votre question.

QUESTION

Monsieur le Bourgmestre-Président,

Depuis de nombreuses années, à Ganshoren, des mesures en matière de mobilité ont été prises afin de lutter activement contre le stationnement de véhicules utilitaires dans des zones résidentielles qu'il s'agisse de la mise en zone bleue de toute la commune ou du placement de panneaux E9b.

Cependant, certains quartiers - qui furent les premiers à solliciter une réaction de la commune par rapport à cette problématique - semblent encore et toujours envahis de camionnettes et autres véhicules utilitaires.

Cela me revient tout particulièrement pour l'avenue de la Constitution.

Je souhaiterais par conséquent savoir combien de procès-verbaux ont été spécifiquement dressés sur l'avenue de la Constitution en 2023 et en 2024 jusqu'à la date de réception de ma question.

D'une manière générale, combien de procès-verbaux ont été dressés à l'échelon de toute la commune, avec une répartition par quartier?

ELEMENTS DE REPONSE

Notre zone de police accorde une importance, notamment dans le cadre des priorités du plan zonal de sécurité à la problématique des stationnements gênants ou dangereux.

Dans ce cadre, des procès-verbaux sont dressés quand des infractions de stationnement sont constatées.



Police

Bruxelles-Ouest

D'autre part, que ce soit par notre service trafic ou par le personnel de la division de Ganshoren, des opérations ciblées sur certaines infractions de sécurité routière et sur des lieux plus accidentogènes sont régulièrement organisées.

A titre d'information, la division de Ganshoren a organisé, en 2023, 22 opérations dont 8 spécifiquement orientées sur le stationnement.

Pour ce qui concerne les données précises, vous trouverez les tableaux reprenant les infractions et les constats effectués ci-après.

1. Av. de la Constitution

Av. de la Constitution - infractions arrêt & stationnement	2023	*2024
Camionnette	32	11
Véhicule à usage multiple	2	1
Subtotal Camionnette/Véhicule à usage multiple	34	12
Tracteur	1	0
Véhicule automobile de camping	1	0
Voiture	10	4
Total	46	16

**jusqu'au 15/05/24*

2. Répartition par secteur

Secteur Rivieren - infractions arrêt & stationnement	2023	*2024
Auto > Autobus / autocar	11	4
Auto > Camion	19	3
Auto > Camionnette	144	15
Auto > Véhicule à usage multiple	70	16
Subtotal Camionnette/Véhicule à usage multiple	214	31
Auto > Tracteur	35	3
Auto > Voiture mixte	1	0
Auto > Voiture voyageur	321	106
Moto > Moto	0	1
Remorque > Remorque	2	1
Remorque > Semi-remorque	7	3
Total	610	152

**jusqu'au 15/05/24*



Police

Bruxelles-Ouest

Secteur Heideken - infractions arrêt & stationnement	2023	*2024
Auto > Autobus / autocar	1	0
Auto > Camion	1	0
Auto > Camionnette	360	90
Auto > Véhicule à usage multiple	105	40
Subtotal Camionnette/Véhicule à usage multiple	465	130
Auto > Dépanneuse	1	0
Auto > Matériel industriel	1	0
Auto > Tracteur	3	0
Auto > Véhicule automobile de camping	7	0
Auto > Voiture mixte	3	2
Auto > Voiture voyageur	444	179
Moto > Moto	1	0
Remorque > Non précisé	1	0
Total	928	311

**jusqu'au 15/05/24*

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur la Conseillère de police, nos salutations distinguées.

Luc YSEBAERT
Premier Commissaire Divisionnaire de Police
Chef de Corps



Jean-Paul VAN LAETHEM
Bourgmestre-Président